VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN DE CHOIX POUR BATIR,

Rue Harmonie, entre les rues Dryades et Rempart.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

A MIDI, JEUDI, LE 21 MAI 1908.

Succession de Henty Bowie et Henry Bowie, usuellement nommé Buster Bowie.—No 85,461, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, encanteur — JEUDI, le 21 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 15 avril 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Dryades et Rempart, étant une moitié du lot No 7 et mesurant trente pieds, six pouces de face sur la rue Harmony, sur quatre vingt quatorze pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Rempart, et quatre vingt treize pieds, quatre pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit; ladite billets devant porter intérêt au taux de huit pour cent de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement, devant être garantis avec le lien de vendeur usuel et hypothèque et autres clauses de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Walter Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Jno B. Fisher, avocat.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 19 20 21

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double extra grand

Nos 3921 et 3923 rue Palmyre

Entre Scott, le square Pierce et l'avenue Cleveland,

Contenant d'un côté sept chambres et de l'autre six chambres, bains et deux hygiéniques, sur deux lots de terre exceptionnellement grands.

Ce quartier est un des meilleurs du fond du troisième ward, entouré par d'élégantes maisons modernes, des écoles privées et publiques, très commode pour le marché et la grande rue du Canal.

Succession de Mme Emma Nelligan, épouse de Andrew J. Lawless

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 85,609.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu et en exécution d'un ordre de l'Honorable W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 16 avril 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, usages, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 754, borné par les rues Palmyre, Sud Pierce, Cleveland et Sud Scott, désignés par les numéros vingt-quatre et vingt-cinq sur un plan tiré par Louis Dancy voyer, daté du 16 novembre 1904, annexé à un acte de vente passé devant Jno W. Duffy, notaire, le 23 novembre 1904; suivant lequel lesdits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine trente (30) pieds de face sur la rue Palmyre, la même largeur au fond, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent soixante pieds [160'] quatre pouces [4"] et sept lignes [7'''] Lot No vingt quatre commençant à cent quatorze pieds quatre pouces et trois lignes des rues Palmyre et Pierce.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou d'un et deux ans, au gré de l'acheteur. La partie à crédit de ladite vente devra être reconnue par des billets de l'acquéreur à son ordre ou endossée par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue aux conditions de "non aliénando" et aux clauses de garanties usuelles, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteur ou ou des billets et l'acheteur devra payer en sus du montant de la vente toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1908, et payer le coût de l'acte de vente qui sera passé pardevant Harry L. Loomis, Jr, notaire; les loyers et revenus de la propriété n'appartiendront à l'acheteur qu'à dater de l'acte de vente. Un dépôt de 10 pour cent devra être remis entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

A. Pierson, Walton et Pierson, avocats.

18 avril—18 19 26—mai 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage Double de Valeur.

915 et 917 rue Julie,

près de la rue Baronne.

Une des propriétés de plus de valeur qui a été offerte dans le Premier District depuis longtemps.

Etant au centre des propriétés qui s'améliorent dans les rues Dryades et Baronne.

Eugène Curet et als. vs W. J. B. Curet.

Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 83,049.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 732 rue Union, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1908 et signé le 13 avril 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances de cette propriété appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Dryades, d'un lot désigné par le numéro 2, dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Dryades [autrefois Philippa], en la dite ville, sur un plan fait par C A. De Armas, daté du 4 mars 1857, déposé en l'étude de Joseph Uuvillier, ancien notaire en cette dite ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente deux [32'] pieds neuf [9"] pouces et six et une demi [6 1/2'''] lignes de face à la rue Julie, sur soixante treize [73'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double Nos 915 et 917 rue Julie, contenant deux chambres et cabinet avec deux chambres dans la bâtisse du fond, faisant cinq chambres de chaque côté et une cour en briques.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour les demandeurs.

H. B. McMurray, Jr., curateur ad hoc pour le défendeur.

16 av—16 19 26—mai 3 10 17 19

AVIS AUX CREANCIERS

Morris Werhas versus W. Eichelman Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 84,532—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sidney A. Loth, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.

16 av—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur pour bâtir, dans le Sixième District,

Rue Freret, entre l'avenue de la Louisiane et la rue Toledano.

Succession de John Pendergast.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No 73,554.

Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformement à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Freret, (autrefois Long), Sud Robertson (autrefois Breslau) et Toledano, désigné comme lot No 22 de l'ilet 594, sur un plan par L. H. Pilié, voyer, et déposé pour référence en l'étude de N. B. Trist, notaire en cette ville, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville le 10 décembre 1887 lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Long, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

E. J. Thilborger, avocat.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain pour bâtir

DANS LE

PREMIER DISTRICT.

Succession de Martin A. Alleyn.

No 85,040 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Howard [autrefois rue Delord], Tchoupitoulas, S. Peters [autrefois Nouvelle Levée] et S. Market; et mesurant vingt et un (21) pieds et sept (7) pouces de face à l'avenue Howard par une profondeur de cinquante huit [58] pieds et un [1] pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1908 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour bon placement, Propriété de choix pour résidence.

928 rue Marais, près de la rue Dumaine.

Vente de partage. — Sans limite.

Wallace A. Hatkinson vs Stephen Biggio et al.

No 84,684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 311 rue Baronne — JEUDI, le 30 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 16 mars 1908, et signé le 20 mars 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, in re Wallace A. Hatkinson versus Stephen Biggio et al, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., là-dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 147, borné par les rues Marais, Dumaine, St Philippe et N. Liberté [autrefois Trémé], mesurant d'après un devis de G. Lombard I. C., daté le 22 oct. 1902, annexé à un acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 12 nov. 1902, 41 pieds 10 pouces de face à la rue Marais par une profondeur de 85 pieds 4 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Dumaine et sur l'autre ligne de côté vers la rue St Philippe, ledit lot ayant une première profondeur de 47 pieds, de là se rétrécissant 20 pieds 3 pouces et 2 lignes, ayant une deuxième profondeur de 38 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, lequel mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur. Le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée avec hangar dans le fond, maison à laver, gaz et autres agréments, passage pour voiture, le côté pavé, bien situé; la propriété rapportant $20 par mois et ayant de bons locataires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garanti par privilège de vendeur et hypothèque et toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assurer les bâtisses jusqu'au montant des billets et transférer la police au porteur, de payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet, de rembourser les primes de police son expirées et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent de son enchère, et payer les taxes de 1908 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Hy Force'le, Jr., notaire.

E. J. Méral et Charles F. Claiborne, avocats.

29 mars—29—av 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, sans égard à l'estimation

Emplacement de commerce et résidence, 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon.

Cottage simple, 4848 rue Laurel.

Cottage double, 2327, 2329 rue St Thomas

Cottage, 2323 rue St Thomas,

Cottage, 4319 rue St Thomas.

Cottage, 2315 rue St Thomas,

Cottage double, 5222, 5224 rue Dauphine

Cottage double, 5226, 5228 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Cottage double, 5300, 5302 rue Dauphine, coin de la rue Egania.

Jeudi, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Marguerite Gaisser, veuve de William Gabler.

No 89,549—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs Bureau No 806 rue Perdido—Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 mars 1908, par l'Honorable juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation et Bordeaux, désigné par la lettre "A" sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 16 janvier 1908 annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant 62' 4" 6''' de face à la rue Laurel, par une profondeur de 110 pieds et façade à la rue Lyon, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon, ladite bâtisse est une bâtisse en briques à deux étages avec mansarde occupée comme une épicerie buvette et résidence, et contenant environ 10 chambres, galerie sur le devant, magasin, dépenses, grande citerne, hangar dans le fond écurie, et loué au loyer mensuel de $35.

No 2. Une autre portion de terre, située dans le même ilet, désignée par la lettre B sur le devis ci-dessus dit, commençant à une distance de 62' 4" 6" de la rue Lyon, mesurant 57' 7" 2''' de face à la rue Laurel par 101' de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 4836 rue Laurel, laquelle bâtisse contient 6 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, écurie.

No 3 Quatre lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 64, bornés par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Philippe et Soraparu, désignés par les lettres C, D, E, F sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 février 1908, annexé à un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mesurant comme suit:

Le lot C, 40' 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, cabinet, citerne, lieux d'aisance, hangar de chaque côté loué $20.

Le lot D 31' 5" 4" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent. No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, loué $7.00.

Le lot "E", 31' 1" 7" de face à la rue St Thomas, avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2319 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $7.00.

Le lot "F", 36' 0" 6" de face à la rue St Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No 2315 rue St Thomas, laquelle bâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loué $9.00.

Tous desquels lots ont une profondeur de 120' et le lot "F" commençant à une distance de 95' 11" 1" de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers & fils, et formant l'encoignure des rues Dauphine et Egania, et mesurant 38 pieds 7 pouces de face à la rue Dauphine, 36' 6" 3''' sur la ligne du fond, par une profondeur et façade rue Egania de 119' 10" 3''' et une profondeur sur la ligne du côté opposé de 120 pieds, avec le cottage double qui s'y trouve No 5226 28 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré, et contient galerie sur le devant, 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, citerne de chaque côté. Loué $20.00 par mois.

No 5. Un certain lot de terre contigu au ci-dessus, situé dans le même ilet, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus, commençant à une distance de 33' 7", de l'encoignure de la rue Egania et mesurant 42' 8" de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Egania, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 119' 10" 3''' sur une largeur sur la ligne du fond de 45' 2", ensemble avec le cottage double Nos 5222-24 rue Dauphine, lequel cottage double est retiré et contient galerie sur le devant, 4 chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance de chaque côté et loué $19 par mois.

No 6. Deux lots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Dauphine, Royale, Egania et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de E. Bouny, ancien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacun 26' 11" 5''' de face à la rue Dauphine, 26' 11" 7 1/2''' de largeur dans le fond, par 114' 10" 5''' de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Dauphine, ensemble avec le cottage Nos 5300-5302 rue Dauphine. Lequel cottage double est retiré de la banquette et contient galerie sur le devant, 4 chambres, lieux d'aisances, hangar, citerne de chaque côté, loué pour $20 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an en billets portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de la vente sans estimation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas où un avocat serait employé pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication et d'acheter les propriétés sujettes à aux baux mensuels et de n'avoir droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encanteurs,
No 806 rue Perdido.

Chas. F. Claiborne, avocat.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Fred D. Buerkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,064—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte, provisoire présenté par Mme Mary Kipp Buerkle, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. McCall, avocat.

11 avril—11 15 20

Succession de Albert Henry Eckers,

quelque fois appelé Henry Eckers, et Elizabeth Foss, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,791—Division C — Attendu que Henry B Eckers, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Henry Eckers, quelque fois appelé Henry Eckers, et Elizabeth Foss, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Guilbault, avocat.

16 avril—16 20 26

Succession de William E. Arms

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,484—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Mme W. E. Arms, administratrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. McCall, avocat.

16 av—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI

COTTAGE DOUBLE

Nos 2823 et 2825 rue Melpomène.

Entre les rues Clara et Willow.

Aussi Terrain vacant adjacent à la propriété ci-dessus indiquée.

Succession de Michael Gaines.

No 83,016—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 14 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour rendu et signé le 14 avril 1908, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division B, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Melpomène, Clara, Willow et Thalie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui en quelque sorte y appartiennent désigné comme lot A sur un plan de Charles D. De Lisle, ingénieur civil, daté du 27 juin 1907 et annexé pour qu'on s'y réfère, à l'inventaire fait par Pe et Stiff, notaire, le 3 juillet 1907. Ledit lot mesure d'après le plan en question 31 pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant les Nos 2823 et 2825 rue Melpomène.

2° Un certain lot de terre situé dans le même carré que le précédent et désigné comme lot B sur un plan de Charles D. Delisle, ingénieur civil, sus mentionné. Ledit terrain mesure d'après ledit plan 30 pieds, 2 pouces de façade rue Melpomène, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste, s'il y en a, à crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteurs des billets, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908; aussi il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

15 av—15 19 26—mai 3 10 14

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2311-13 RUE STE-ANNE--COTTAGE DOUBLE.

Théophile Lemele et als vs Joseph Foucher.

No 85,455—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 29 avril 1908, il sera vendu à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en pleine Cour, mercredi, le 18 mars 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, étant le lot No 7 (maintenant sur la liste d'assessement comme lot No 2, et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres de l'autre côté connue par les Nos 2311 et 2313 rue ste Anne

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant George W. Dearing Jr. notaire aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.

29 mars—29—av 5 12 19 26 29

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger.

(5ème District).

Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Hoke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 23 avril 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sit é dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Bidell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Homer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y a, en 1 et 2 ans, respectivement, après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22mars—22 29—avril 5 12 19 23

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE MODERNE A DEUX ETAGES,

5518 Rue Chestnut.

Succession de James A. Lanier—No 83,120—Cour Civile de District, Division D.

EN vertu de et conformément à un ordre issu le 25 mars 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 avril, à midi, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième (6me) District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 247, borné par les rues Chestnut, Joseph, Octavia et Camp; lesdits lots étant désignés par les Nos Dix sept et Dix-huit [17 et 18] sur un croquis fait par Georges De Armas, député voyer de ville, le 14 août 1896 et annexé à un acte de vente de Sem. D. Jackson à L. V. Cooley, passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 août 1895, d'après lequel croquis le lot No 18 commence à une distance de quatre vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Joseph et Chestnut et s'étendant vers la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur. Lot No dix-sept est contigu au lot No dix huit sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Octavia et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Honorable Walter Guion, avocat.

ROBERT G. GUERARD,
Encanteur.

29 mars—29—avril 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

R. McWilliams.

MERCREDI, LE 20 MAI 1908.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District.

Portant les Nos 805 et 807 rue Foucher.

Maison double à deux étages dans un voisinage attrayant, dans l'affaire de la succession de Mme Laura P. Parent, veuve de Célestine Perez Valcarce

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C No 85 633.

EN VERTU d'un ordre de vente daté du 15 avril 1908, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 20 mai 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 156, borné par les rues Foucher, Annonciation, Laurel et Aline. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A, sur un devis fait par D. M. Brennan, député voyer de ville, le 4 août 1894, et annexé à un acte pardevant Benjamin Pilié, le 31 décembre 1894 et mesure quatre-vingt-dix pieds de quatre pouces de face à ladite rue Foucher sur soixante deux pieds et pouces de profondeur entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Annonciation et Foucher, ladite propriété pardevant William Christ, notaire en cette ville.

Acquise le 21 décembre 1891 par acte de vente passé pardevant Lucien Quintero, notaire en cette ville, enregistré dans l'acte des transferts No 64.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant huit chambres, galerie sur le devant, cabinet, hangar et cour, situées au coin des rues Aline et St André entre les rues Rousseau et Melpomène.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux ans et un et deux ans devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'à payement, la vente devant contenir toutes les causes usuelles de sécurité, le consentement pour cent d'honoraires d'avocat pour la confection des billets, si nécessaire et l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Henry G. Stewart notaire et déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat pour frais de vente.

CARRERE & KEENEY Encanteurs.

Chas F. Fletchinger avocat 303 Bâtisse Denègre.

12 av—12 19 26—mai 3 10 12 13 14

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District—Succession de Pierre Sylvestre Biron

No 82,780. Cour Civile de District, Division B

PAR LIONEL M. RICAU Encanteur—En vertu de l'acte 70 de 1906 MERCREDI, le 6 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé et daté du 28 juin 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Miro et Dumaine, étant le lot No 7 (maintenant sur la liste d'assessement comme lot No 2, et mesurant 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 2 chambres et une cuisine d'un côté et deux chambres de l'autre côté connue par les Nos 2311 et 2313 rue ste Anne

Termes et conditions—Comptant au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sidney F. Gautier, avocat.

29 mars—29—av 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Lot de Terre dans la Troisième District.

Succession vacante de Francisque Tachon.

No 82 868 Cour Civile de District, Division D.

MERCREDI 22 avril 1908

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 3 avril 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre MERCREDI, le 22 avril 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 57 Faubourg Washington [maintenant l'ilet No 1831, Troisième District] borné par les rues